



– Fonds international de développement agricole –
– Repérer et partager l'innovation en Afrique de l'Ouest et du Centre –

– Processus de développement de filières et de pôles d'entreprises agricoles –

I- Contexte :

1. Nom de l'innovation:

Amélioration de l'accès au crédit pour les entrepreneurs ruraux par le biais du développement de chaînes de valeur et de pôles d'entreprises agricoles.

2. Pays - Région:

Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Nigéria, Togo).

3. Organisation:

Centre international de développement des engrais (IFDC).

4. Quel est l'innovateur?

L'IFDC et ses partenaires.

5. Acteurs impliqués:

Organisations paysannes, revendeurs d'intrants, négociants/transformateurs, institutions financières, services d'expansion des entreprises (BDS).

6. Date de lancement:

- De juin 2006 jusqu'à ce jour

7. Type d'innovation: (technologique, institutionnel, politique ou partage des connaissances)

Institutionnel.

II- Concepts clés :

8. Résumé:

Le projet «Des milliers aux millions» (1000+) est un projet d'entreprises agricoles mis en œuvre depuis 2006 par l'IFDC dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, dont l'objectif est de promouvoir l'intensification de l'agriculture et le développement d'entreprises agricoles par le biais de la formation de pôles (établissement de liens entre des entrepreneurs ruraux au sein d'une filière particulière susceptibles d'améliorer leur compétitivité par l'instauration d'une collaboration) et de la création de chaînes de valeur. Il est indispensable d'améliorer l'accès au crédit pour assurer le développement agricole; les institutions financières sont toutefois réticentes à octroyer un financement au secteur agricole en raison des risques élevés associés au crédit agricole. Le projet 1000+ entend réduire ces risques en proposant une approche orientée vers la création de pôles d'entreprises agricoles et accompagnée de l'élaboration de plans d'activités conjoints. Ces plans, préparés par l'ensemble des membres d'un pôle, sont ensuite soumis à l'institution financière œuvrant en partenariat avec l'IFDC. L'IFDC fournit une assistance technique aux entrepreneurs, au lieu d'une garantie financière, afin de les aider à concrétiser les plans d'activité décidés d'un commun accord et à exécuter les différents contrats. Une formation est également dispensée tant aux entrepreneurs (en matière d'élaboration de plans d'activité et de gestion d'entreprise) qu'aux institutions financières. Les plans d'activité conjoints ont en partie résolu le problème d'informations asymétriques et la création de pôles a permis d'améliorer la coordination entre les divers acteurs. À l'heure actuelle, la contribution des institutions financières, sous forme de prêts aux entrepreneurs locaux au Burkina Faso, s'élève à 108 millions de francs CFA. Des activités sont en cours et semblent prometteuses, même s'il semble également nécessaire d'établir un fonds de garantie pour soutenir à la fois l'institution financière et les entrepreneurs locaux durant la phase d'apprentissage.

9. Quels problèmes cette innovation cherche-t-elle à résoudre?

L'objectif de cette innovation est de permettre aux entrepreneurs locaux (en particulier les organisations paysannes) d'avoir un plus large accès au crédit en réduisant les risques de coordination.

10. Facteurs de succès pour la transposition:

- Instauration d'un partenariat avec l'institution financière à travers laquelle l'IFDC et ses partenaires fournissent une assistance technique aux entrepreneurs.
- Soutien intensif des entrepreneurs lors de la constitution de pôles d'entreprises agricoles, et de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans d'activité conjoints.
- Renforcement des capacités des entrepreneurs locaux, des institutions financières et services d'expansion des entreprises.

11. Groupes ciblés: (pauvres, hommes/femmes, jeunes, migrants...)

- Le projet s'intéresse plus particulièrement aux activités économiques des femmes et des jeunes.

12. Difficultés rencontrées:

Plusieurs difficultés ont émergé durant le processus. Le nombre d'institutions financières offrant des prestations au secteur agricole, notamment pour le financement des denrées de base, s'est avéré extrêmement limité. Même celles ayant un portefeuille dédié au secteur agricole n'accordent généralement pas de crédit sans garantie. Les institutions financières connaissent mal l'agro-industrie et leurs capacités d'innovation en matière de financement rural sont faibles. Il a fallu beaucoup de temps pour les convaincre que la création d'un pôle pourrait considérablement réduire les risques liés au financement, ce qui a retardé l'affectation des crédits. Il a été également difficile de décider les entrepreneurs à planifier leurs activités ensemble et à collaborer car, au départ, ils ne souhaitaient pas partager leurs informations. Par ailleurs, le projet a été considérablement entravé par l'absence générale de mesures et de politiques de soutien et de développement de l'entreprenariat en zone rurale (en particulier au Togo), ce qui induit une faible capacité en matière de gestion des entreprises.

13. Aspects financiers:

Le projet 1000+ est financé par le gouvernement néerlandais (DGIS). Chaque groupe d'entrepreneurs locaux (ou pôle) dont les concepts et le plan d'activité est sélectionné pour être mis en œuvre dans le cadre du projet bénéficie d'une subvention. Cette subvention permet aux entrepreneurs d'utiliser les prestations proposées par les services d'expansion des entreprises en matière d'instauration de liens, d'exécution des plans d'activité conjoints et de renforcement des capacités. En pratique, un contrat est directement établi entre le projet et les services d'expansion des entreprises.

III- Résumé technique:

14.

Les risques de coordination sont inhérents au secteur agricole. Ils sont fréquents dans les situations où les rendements des investissements d'une institution financière sont fonction d'actions complémentaires (mais souvent incertaines) impliquant un fournisseur d'intrants (afin de fournir les intrants recherchés en temps voulu), un groupe d'exploitants agricoles (pour produire), des services de soutien (pour fournir des conseils techniques aux exploitants) et des acteurs en aval, tels que transformateurs et négociants (pour acheter les denrées agricoles). Les risques de coordination constituent l'une des causes principales de la réticence des institutions financières à fournir des crédits aux entrepreneurs ruraux (notamment aux agriculteurs) tout au long de la chaîne de valeur des produits dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Afin d'atteindre les objectifs fixés par le projet, il a été important de trouver des moyens de réduire ces risques et donc, d'améliorer l'accès des entrepreneurs au crédit et d'accroître le volume de leurs activités et leurs revenus. Pour cela, au lieu de travailler individuellement avec chaque acteur pour renforcer ses capacités, de fournir des fonds de garantie directs ou de subventionner les taux d'intérêt (ce que font de nombreux organismes/projets de développement), notre approche s'est axée sur les moyens de réduire les risques en élaborant des stratégies compétitives visant à relier les exploitants agricoles aux marchés d'intrants et d'extrants et par là même, à renforcer leurs activités. Nous sommes convaincus que les risques liés aux prix et à la coordination peuvent être considérablement diminués par la création de pôles fondés sur la force des liens établis entre des groupes de producteurs, des revendeurs d'intrants, des négociants/transformatateurs et des services de développement des entreprises et surtout, par l'instauration d'engagements contractuels irrévocables entre agriculteurs et acheteurs de leurs produits.

Pour promouvoir le processus, l'IFDC est entré en partenariat avec la Banque régionale de solidarité (BRS). La BRS dispose de succursales dans tous les pays membres de l'UEMOA et son objectif est de faire reculer la pauvreté par le développement d'entreprises. Dans le cadre de ce partenariat, le projet offre une assistance technique et des activités de renforcement des capacités afin de consolider les capacités locales de l'ensemble des partenaires. L'assistance technique et le renforcement des capacités s'intéressent plus particulièrement à deux domaines importants: 1) l'élaboration de plans d'activité conjoints et le soutien à la mise en œuvre, et 2) la promotion de la coordination entre les principaux acteurs au sein des pôles et chaînes de valeur. Le plan fournit des informations détaillées sur les activités de chaque acteur et sur l'incidence possible de leur mise en relation sur les revenus. Il contient également les plans préparés par l'acteur concerné pour la campagne suivante afin de prévoir la qualité et la quantité de biens et services qu'il doit fournir pour atteindre un objectif commun. Le plan d'activité conjoint a en partie résolu le problème des informations asymétriques (situation dans laquelle l'une des parties d'une opération commerciale détient un plus grand nombre d'informations que l'autre) et réduit les risques de coordination. Les banques sont donc moins réticentes à financer le projet de création de pôles et peuvent ainsi répondre aux besoins financiers des membres de ces pôles. À ce jour, le projet a instauré un partenariat avec BRS-Togo et BRS-Burkina qui offrent conjointement environ 108 millions de francs CFA aux entrepreneurs locaux sous forme de prêts; des activités sont en cours. Le projet travaille de concert avec des entrepreneurs locaux sur la mise en œuvre des plans et l'exécution des différents contrats afin d'atteindre les objectifs fixés par les plans d'activités et d'obtenir des taux de remboursement intéressants.

IV- Suivi:

15. Contacts clés:

| Nom | Organisation | Email |
|-------------------|--------------|-----------------------|
| Abdou KONLAMBIGUE | IFDC | akonlambigue@ifdc.org |
| Arnoldus MAATMAN | IFDC | amaatman@ifdc.org |
| Marjatta EILITTA | IFDC | meilitta@ifdc.org |

16. Liens:

-

www.ifdc.org

www.aissa.org

17. Documents clés: (nom du document + lien, contact ou coordonnées)